

É
ÉTUDES DE
L
LINGUISTIQUE
A
APPLIQUÉE
Revue de **D**
I
D
A
C
T
O
L
O
G
I
E
des langues-cultures

**HOMMAGE
A
BERNARD QUEMADA**

« Dictionnaire et dictionnaires »

LES DICTIONNAIRES D'AUTEUR

Du pavé au disque compact.

Dès lors que l'écrivain affirme son ambition de « rivaliser avec l'état-civil », ou bien se considère « comme le citoyen d'une patrie inconnue, oubliée de lui-même, différente de celle d'où viendra, appareillant pour la terre, un autre grand artiste »¹, il est normal qu'on songe à fournir au public, au même titre que pour le monde réel, les instruments qui lui permettront de se repérer dans cet univers fictif : cartes géographiques, répertoire explicatif des noms de lieux, de personnages, et même un dictionnaire de langue, afin d'en comprendre le parler spécifique, traduit dans le langage commun. Cette pratique, que je résume dans la formule « dictionnaires d'auteur » et qui consiste à traiter l'œuvre entier d'un écrivain comme un monde fini, est aussi ancienne que la littérature elle-même. Elle prend la forme d'ouvrages divers, généralement organisés en dictionnaires alphabétiques ou conceptuels.

De même que pour l'ensemble du genre, on distinguera deux catégories : les encyclopédies, contenant, selon la définition du *Petit Robert*, « des renseignements sur les choses, les idées (et non sur la langue), et traitant les noms propres » et les dictionnaires de langue, lexiques, glossaires ou vocabulaires. De fait, une troisième catégorie, intermédiaire, apparaît très vite dans la production considérée : les dictionnaires des idées, sur lesquels il conviendra de s'attarder dans la mesure où ils tentent de jeter un pont entre les deux classes traditionnelles de la dictionnaire, et de mettre en défaut la définition précédente.

*

Les dictionnaires encyclopédiques se proposent de nous dire le tout sur le tout et prennent en considération des ensembles monumentaux, qui nécessitent effectivement quelques instruments d'approche, pour un repérage immédiat, car le lecteur n'a pas toujours en tête le système de réapparition des personnages balzacien, la localisation des villes où le Général de Gaulle a prononcé un discours historique, la chronologie interne d'*A la recherche du temps perdu*. D'où ces ouvrages dont l'ambition affirmée est de rassembler tout le savoir capitalisé, depuis des années, sur l'œuvre de tel écrivain. Cela va jusqu'à la fabrication d'un *Quid de Proust*, annoncée comme le prélude à une « nouvelle série consacrée aux auteurs classiques de la littérature française »².

Le caractère pratique de telles productions, affirmé par les éditeurs, est indéniable. « Pour s'orienter dans ce monde hugolien, projection formidable d'un siècle avec toutes ses gloires et toutes ses espérances, mais aussi toutes ses interrogations et toutes ses illusions, pour se reconnaître dans ce territoire

1 - Marcel Proust : *La Prisonnière*, Pléiade, p. 257, cité par Pauline Newman-Gordon, *Dictionnaire des idées dans l'œuvre de Marcel Proust*, La Haye, Paris, Mouton, 1968, p. 91.

2 - Avertissement à : Proust : *A la recherche du temps perdu*, Robert Laffont, 1987, coll. Bouquins, t. 1, p. 1.

immense, il n'y avait pas de meilleur guide qu'un dictionnaire... » déclare l'un d'entre eux³. Les inventeurs du *Quid de Proust* se proposent de « réunir, sous des rubriques de consultation aisée, les plus amples informations sur la vie et l'œuvre de celui qui fut l'un des plus grands écrivains de ce siècle ». Ils poursuivent : « Notre principal souci a été d'exposer les faits de façon simple afin que les lecteurs puissent s'attacher autant à l'homme qu'à l'œuvre, riche et complexe, dans laquelle il se reflète tout entier »⁴. Je ne commenterai pas cette phrase qui fait fi de l'abîme que Proust, dans *Contre Sainte-Beuve*, voyait séparer la personnalité sociale du moi véritable du poète⁵. L'aspect pratique ne s'embarrasse pas de considérations théoriques. Adoptant le même modèle, on ne cherche pas à s'adapter à l'écrivain traité. Cependant, certains, dont l'ambition encyclopédique n'est pas moindre, nuancent le ton triomphaliste de ces présentateurs et renvoient explicitement aux travaux spécialisés, à la lecture desquels ils ne sont que les initiateurs⁶.

Voici, d'après son présentateur, ce que contient le dictionnaire Hugo : « une chronologie biographique détaillée de Hugo ; un plan de Paris indiquant ses domiciles successifs ; une carte montrant l'itinéraire de ses voyages en France, en Espagne, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse ; des notices sur tous les membres de sa famille, les amis, les personnages qui ont joué un rôle dans son activité littéraire, politique ou sentimentale ; des articles sur toutes ses œuvres, un répertoire de toutes ses poésies ; une liste de ses vers célèbres ; une bibliographie qui tient compte des ouvrages les plus récents parus sur l'homme et l'écrivain ; une abondante illustration qui brosse notamment un panorama de l'œuvre graphique. »⁷ Quant au *Quid de Proust*, il est organisé en sections (le personnage, l'œuvre, Proust... et après, bibliographie etc.) qui, elles-mêmes comportent des parties en forme de dictionnaire (relations de Proust, œuvres, personnages de la *Recherche*, lieux...). Ce qui oblige à une lecture plus suivie, moins éclatée que celle d'un véritable dictionnaire, à tel point qu'on regrette l'absence d'un index.

A l'intérieur de ces grandes rubriques, l'ordre alphabétique des notices a une vertu unificatrice, recouvrant des savoirs de nature différente, mêlant ce qui relève de la fiction à ce qui appartient à notre univers concret. Cela produit un effet, peut-être involontairement pervers, dont je ne suis pas certain que le lecteur d'âge scolaire ne soit la dupe. Témoin ce bref sondage portant sur la lettre M dans le *Dictionnaire de Balzac* : sur 83 entrées, 29 traitent d'œuvres écrites ou projetées par Balzac ou de publications auxquelles il a collaboré, 44 de personnages, 5 de lieux, 5 de concepts. Mais si l'on entre un peu dans le détail, on note que 30 patronymes se rapportent à des êtres de fiction, 2 sont

3 - Jacques Demougin : « Avant-propos » à : *Victor Hugo, un génie sans frontières*. Dictionnaire de sa vie et de son œuvre par Philippe Van Tieghem. Paris, Larousse, 1985, 256 p. 4 - Voir note 3.

5 - Voir Pauline Newman-Gordon, *op. cit.* note 1, à l'article Sainte-Beuve/Ecrivain : « Et pour ne pas avoir vu l'abîme qui sépare l'écrivain de l'homme du monde [Sainte-Beuve] inaugurera cette fameuse méthode qui [...] consiste à interroger avidement pour comprendre un poète, un écrivain, ceux qui l'ont connu, qui le fréquentaient, qui pourront nous dire comment il se comportait sur l'article femmes, etc., c'est-à-dire précisément sur tous les points où le moi véritable du poète n'est pas en jeu. (CSB 143) », p. 473.

6 - Voir : Félix Longaud : *Dictionnaire de Balzac*, Paris, Larousse, 1969, p. 7.

7 - Jacques Demougin, *op. cit.* à la note 3.

des pseudonymes de Balzac lui-même, et 12 concernent des individus avec lesquels il eut une relation effective. On y trouve des notices bien informées et suggestives sur la « marcheuse » ou le rôle de la maladie dans l'œuvre de Balzac. Si, par exception, tous les toponymes, dans cet échantillon, représentent des lieux réellement fréquentés par l'écrivain, la confusion revient avec les concepts dont certains, malgré la différenciation des entrées, concernent à la fois l'auteur et l'œuvre (« magnétisme », « musique »). La même observation vaut pour tous les ouvrages du même genre. Elle me conduit à examiner maintenant les dictionnaires conceptuels, qui ne portent, quand à eux, que sur le texte.

*

Vers la fin des années soixante, Alphonse Julliard fonde une collection qu'il baptise « Dictionnaires des idées ». Selon la jaquette, celle-ci « se propose de mettre à la disposition des critiques et des écrivains, des savants et des érudits, des essayistes et des philosophes, ainsi que des professeurs et des étudiants, les données nécessaires pour mieux saisir, comprendre et interpréter les œuvres des grands écrivains par rapport à l'ensemble de leur pensée, et de mieux situer cette pensée dans le cadre des grands mouvements littéraires et courants philosophiques, tels le surréalisme et l'existentialisme. » Julliard définit l'idée de manière toute pragmatique : « Par « idée » nous entendons simplement un jugement d'existence ou de valeur d'intérêt général ou de portée universelle »⁸. Concrètement, l'auteur d'un tel dictionnaire va lire tous les écrits de l'écrivain dont il s'occupe, en relevant les phrases qui lui semblent porter un tel jugement, puis les ranger dans l'ordre alphabétique : « Contrairement à la méthode adoptée par des ouvrages plus ou moins similaires, les citations ne sont pas choisies d'après une liste de concepts pré-établis, mais à la suite d'un examen approfondi des textes visant à identifier les passages d'intérêt général sur des sujets littéraires ou artistiques, philosophiques ou religieux, historiques ou politiques, sociologiques ou psychologiques, etc., qui ont intéressé l'auteur au point d'en parler dans ses livres », écrit-il au sujet de Malraux⁹. La procédure a été rigoureusement codifiée par son promoteur. Elle comporte cinq phases : sélection des passages ; extraction des citations ; choix des termes-clé ; hiérarchisation ; conversion... Encore qu'il soit capital pour ne pas déformer l'objectif annoncé, je n'entrerai pas dans le détail de ces opérations qui visent à fournir au lecteur un ensemble de citations exactes et précisément référencées, dont les « vedettes » auront été désambiguïsées et lemmatisées avec mesure (c'est là le sens du terme « conversion » qu'emploie Julliard) pour éviter que « végéter en province » ne soit assimilé à « végétation » ! Par la suite, Julliard et son équipe ont raffiné, en voulant fournir des listes pondérées de ce qu'ils nomment « des vocabulaires d'auteurs »¹⁰, sur lesquelles je ne m'attarderai pas car je pense que la sélection initiale interdit toute appréhension du vocabulaire réel.

8 - Alphonse Julliard, préface à : Ileana Juillard : *Dictionnaire des idées dans l'œuvre de Malraux*. La Haye-Paris, Mouton, 1968, 328 p.

9 - *Id, ibid.*

10 - Voir l'introduction au *Dictionnaire des idées dans l'œuvre de Marcel Proust*, cité à la note 1.

Cette objection théorique est la moindre de celles qu'on adresse à une telle méthode : subjectivité du médiateur, confusion entre « idée » et « forme », concept et moyen d'expression...

Lorsque le Centre de recherche sur le surréalisme a voulu produire un ouvrage du même genre sur l'œuvre d'André Breton¹¹, il a imaginé une démarche double pour obvier au reproche de subjectivisme. Un collaborateur est parti de l'œuvre, sur laquelle il a opéré selon les consignes précédemment indiquées, tandis qu'un autre, constituant un corpus de littérature secondaire, c'est-à-dire d'ouvrages fondamentaux ou de vulgarisation sur André Breton et le surréalisme (car il était, en l'occurrence, difficile de séparer l'un de l'autre), relevait et référençait les citations de cet auteur, soumises ensuite au même processus d'indexation. Je passe sur les difficultés pratiques rencontrées pour localiser certains extraits, parfois déformés, sans indication de provenance, souvent identiques d'un recueil à l'autre mais autrement découpés. Le rapprochement de ces deux listes n'a pas laissé de nous étonner, puisqu'il n'y avait que 7% de citations communes. C'est dire qu'au lieu de se neutraliser, comme nous l'espérions, les deux démarches se révélaient complémentaires. La seconde, procurant 46% des citations, donnait un état, à un moment donné, de la réception des œuvres d'André Breton dans la littérature critique (et souvent à usage du secondaire !). Elle pouvait fournir un bon diagramme de « l'horizon d'attente » produit par la société française et surtout par l'institution critique et scolaire à l'égard de l'œuvre d'André Breton. La première (représentant 47% du matériau) montrait qu'une libre collecte, par un individu connaissant bien l'ensemble de l'œuvre considérée, rapportait autant de pépites que celle de beaucoup d'érudits, sans doute contraints par leur souci pédagogique et restreints par les limites imposées à leurs recueils.

Au passage, un déplacement s'était opéré de la quête des « idées » vers celle des « pensées ». Dans un compte rendu, Anne-Marie Amiot le justifie ainsi : « Pensées et non Idées, car la *pensée* se situe au point de rencontre de l'individuel et du culturel. Définie par sa fonction, sa « visée culturelle » plus que par son sujet ou par sa forme, elle développe un point de vue particulier sur un sujet général, met en cause les acquis culturels, et, le plus souvent propose des vues neuves et originales »¹².

Idées, vocabulaire, pensées : par delà le débat terminologique, ces ouvrages recherchaient, implicitement du moins, le moyen théorique pour passer des formes, telles qu'on les rencontre dans le discours individuel, aux abstractions par lesquelles les esprits communiquent, les concepts-clé, en quelque sorte. S'installant à l'intérieur de l'œuvre, s'appuyant sur son propre langage, ils essayaient d'en montrer la portée universelle. Il est parfaitement possible de comparer les propos des uns et des autres sur le bonheur, l'amour, la beauté, la liberté, la maladie, voire des sujets plus techniques tels que la

11 - Centre de recherches sur le surréalisme : *Les Pensées d'André Breton*, guide alphabétique établi par Henri Béhar avec le concours de Maryvonne Barbé et Roland Fournier. Lausanne, L'Age d'homme, 1988, 362 p. Bibliothèque Mélusine.

12 - Anne-Marie Amiot : compte rendu de l'ouvrage cité à la note précédente, *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1990, n° 1, 90è A., p. 117.

métaphore. A la formule de Proust : « ...la vérité ne commencera qu'au moment où l'écrivain prendra deux objets différents, posera leur rapport [...] et les enfermera dans les anneaux nécessaires d'un beau style ; même, ainsi que la vie, quand, en rapprochant une qualité commune à deux sensations, il dégagera leur essence commune en les réunissant l'une et l'autre pour les soustraire aux contingences du temps, dans une métaphore »¹³, fait écho celle de Breton : « On n'insistera jamais trop sur le fait que la métaphore, bénéficiant de toute licence dans le surréalisme, laisse loin derrière elle l'analogie... »¹⁴. Cependant, il n'y a pas d'entrée semblable dans le dictionnaire Malraux. Pour pouvoir comparer, comme le suggère Julliard, les idées des uns et des autres, ne faudrait-il pas établir une liste close de concepts-clé, un *thesaurus*, au sens informatique du terme, ce qui implique des renvois aux termes effectivement utilisés par l'écrivain, même s'ils ne sont pas des descripteurs ? Par définition, un dictionnaire n'est utilisable que si l'on y trouve ce que l'on y cherche. Pardonnez cette lapalissade, que je retourne aussitôt : à moins de tenir le dictionnaire pour un instrument de découverte, je n'irai pas lire l'article OBSERVATOIRE dans *Les Pensées d'André Breton* si je ne me souvenais, au moins vaguement, que celui-ci voulut en bâtir un pour la pensée humaine : « Oui, il doit exister des observatoires du ciel intérieur. Je veux dire des observatoires tout faits, dans le monde extérieur naturellement »¹⁵. De tels outils sont donc partagés entre leur fidélité au texte même, permettant de retrouver une citation, et leur souci de généralisation.

*

Venons-en aux dictionnaires proprement dits, ceux qui traitent de la langue d'un écrivain. Ils se divisent eux-mêmes en deux catégories : les glossaires, qui ne rendent compte que des mots réputés difficiles ou spécifiques, et les index ou concordances qui se dispensent d'expliquer les mots puisqu'ils les localisent.

J'écarte d'emblée les travaux universitaires, souvent remarquables, étudiant la langue et le style d'un écrivain, pour l'excellente raison qu'ils ne prétendent pas au statut de dictionnaire, ni par la forme, ni par le contenu. Je ferai toutefois une exception pour une très sérieuse thèse de sémiotique littéraire : *Les Langages de Jarry* contient, en effet, deux dictionnaires d'œuvres relatifs à *Ubu Roi* et *Ubu Enchaîné*¹⁶. Le premier se subdivise en un dictionnaire où sont rangées, dans l'ordre alphabétique, des observations sur les éléments de la parlure jarryque — mais aussi sur divers aspects grammaticaux et stylistiques du texte (alexandrins, attribut, de, épithète...)—, et un « métadictionnaire » qui développe une réflexion, alphabétiquement disposée, sur le procès d'écriture (antithèse, archaïsme, énumération, idiolecte...).

13 - *Le Temps retrouvé*, Pléiade p. 889, cité dans l'ouvrage de la note 1, p. 344.

14 - *Manifestes du surréalisme*, Idées/Gallimard, p. 186, cité dans l'ouvrage de la note 11, p. 218.

15 - *Les Pensées d'André Breton*, op. cit. p. 240.

16 - Voir : Michel Arrivé : *Les Langages de Jarry, essai de sémiotique littéraire*. Paris, Klincksieck, 1972, 384 p.

Au chapitre des glossaires, je citerai celui des mots rares ou difficiles dans les œuvres complètes d'Apollinaire¹⁷, qui fournit la ou les références du terme dans l'œuvre, son explication et des indications sur les sources livresques d'où il provient.

Tous ces ouvrages avouent leur parti-pris : rendre clair ce qui, aux yeux de l'honnête homme d'aujourd'hui, ne le serait pas. C'est dire qu'ils sélectionnent et ne prennent pas en compte la totalité du vocabulaire d'un auteur. Aussi, s'aidant des moyens que leur offre désormais l'informatique, certains produisent-ils, sous la forme de dictionnaires-papier, des index d'œuvres monumentales. Je songe particulièrement aux travaux d'Etienne Brunet, qui sont aussi des études lexicométriques, échappant, de ce fait, à mon propos¹⁸. L'auteur et ses préfaciers parlent eux-mêmes de « dictionnaire », indiquant par là qu'on y trouve davantage qu'un simple index automatique puisque les formes sont lemmatisées et marquées d'un signe spécifique en cas d'ambiguïté. C'est dire que l'exhaustivité et la neutralité scientifiques viennent se ranger au service du lecteur, disposant désormais d'un outil fiable de repérage et de localisation des formes dans le texte. A partir de là, il lui est loisible, comme le suggère Henri Mitterand, de réunir tous les mots saillants en des champs lexicaux et ceux-ci « en un "archi-champ", si j'ose dire, de ces vingt mots-types, et nous obtiendrions une sorte de glossaire zolien fondamental, dont les transformations, de roman en roman, de période en période, fourniraient un modèle réduit des variations thématiques et stylistiques de l'écrivain, de ses techniques narratives et descriptives, et, au-delà, des corrélations intertextuelles de son œuvre avec le discours contemporain. » C'est là un des usages possibles de ces instruments extraordinaires que produisent la technique contemporaine alliée au courage et à l'obstination.

J'entends le chœur des lamentations : il est bien dommage que Brunet, puisqu'il se sert des ordinateurs, ne fournisse pas la concordance, c'est-à-dire un minimum de lignes autour de la forme référencée. Au moins pour le vocabulaire lexical dira-t-on. Et pourquoi pas le fonctionnel, objectera tel autre, au mépris de toute réalité économique. Car le problème est purement commercial : qui se sert couramment des index de Brunet ? Qui se servirait de concordances encore plus volumineuses ?

Si, en fin de compte, tous ces ouvrages, volumineux et pesants, dont je ne sache pas qu'ils aient donné lieu à des prolongements fructueux hors de leur sphère de production, n'ont pas d'autre fonction que d'aider l'étudiant à rédiger sa dissertation en parant au plus pressé, le maître à préparer son cours en le structurant à l'aide d'extraits dûment référencés, pourquoi se donner

17 - Voir : Claude Debon : *Glossaire des œuvres complètes d'Apollinaire*. Paris, Publications de la Sorbonne-Nouvelle, 1988, 140 p.

18 - Voir, par exemple : Etienne Brunet : *Le Vocabulaire de Proust*, I - Etude quantitative, introduction de J. Y. Tadié, II-III Index de « A la recherche du temps perdu ». Genève-Paris, Slatkine-Champion, 1983, 261+1644 p.; *Le Vocabulaire de Zola*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 1985, trois vol. t.I Etude quantitative - Introduction d'Henri Mitterand, 472 p.; t. II Le dictionnaire des fréquences, 646 p.; t. III Index de *Germinal* et des *Rougon-Macquart*, 357 p. et 21 microfiches.

tant de peine ? La machine doit y pourvoir, pour peu qu'on lui ait donné les œuvres en cause à mâcher, ou, pour parler moins métaphoriquement, que le texte en ait été « saisi » par l'ordinateur.

La micro-informatique, aujourd'hui, nous offre bien plus, et dans un format réduit. D'ici peu, le public pourra disposer d'un CD-Rom, Disque Optique Numérique, devrais-je dire, élaboré par l'INaLF, contenant cinq cent soixante-dix neuf « textes littéraires » de 1827 à 1925. C'est dire que tous les ouvrages de Zola, d'Hugo, de Proust, qui consomment tant de pâte à papier chez Brunet, s'y trouvent rassemblés. Une légère nuance, toutefois : par « texte » on entend le volume de saisie à Nancy, par « littéraire » s'entend tout ce qui ne relève pas explicitement de la production scientifique et technique, tant et si bien qu'on y trouve les *Principes de médecine expérimentale* (1878) de Claude Bernard. Avec DISCOTEXT1, les problèmes de volume, d'accessibilité et de délais sont résolus puisqu'il est possible d'obtenir pour une forme, un groupe de mots ou même une séquence, tous les contextes d'un texte donné. On peut aussi élargir la requête à l'ensemble du corpus et je puis vous affirmer, pour l'avoir pratiqué, que le temps de réponse est infime. Ainsi, prenant l'exemple d'un texte qui figure au programme d'agrégation 1992, DISCOTEXT1 procure trente-trois références du syntagme « à rebours » ; deux cent quatre-vingt quatorze références concernant « Huysmans » dans les écrits de ses pairs ; soixante-trois occurrences de « décadent », vingt-deux de « fin-de-siècle », trois cent quatre-vingt-neuf de « décadence », quatre-vingt quatorze de « névrose », cent quarante-six de « hystérie » ; mais seulement trois occurrences de ces deux dernières listes croisées, lesquelles se trouvent chez le seul Huysmans !

A partir de là, je puis « naviguer » à mon aise, selon les associations que me suggèrent les mots, en compliquant la requête. Soient les formes « grandeur » et « misère » à une distance indifférente : le lecteur me livre sept occurrences dans six textes.

En vérité, les choses ne sont pas aussi simples que cela, parce qu'en matière d'informatique, deux graves dangers guettent : le silence ou le bruit. Dans le premier cas, il ne vous vient aucune réponse, parce que le texte auquel vous songez n'est pas encore dans le domaine public, ou bien parce qu'il n'a pas été pris en considération par le monstre mécanique. Dans le second, au contraire, vous croulez sous la quantité des exemples sélectionnés. On se prend alors à rêver d'un dictionnaire bien ordonné, où tous les sens auront été séparés, hiérarchisés, classés selon le contexte et l'emploi, expliqués s'il y a lieu.

*

Je ne voudrais pas vous laisser sur la fâcheuse impression de tourner en rond. Les dictionnaires encyclopédiques d'auteur procurent des informations indispensables sur les œuvres, les personnages, le contexte historico-social ; les dictionnaires des idées permettent de retrouver des phrases mémorables et dessinent l'opinion de l'auteur sur tel problème esthétique, philosophique, politique ou moral ; les dictionnaires de langue et surtout les index procurent des références exactes ; le compact-disque textuel combine tous ces avantages

si on l'exploite convenablement. Je regrette seulement que, pour l'heure, le fichier de résultats ne puisse être saisi sur disquette, et qu'il faille encore le tirer sur papier pour y travailler à loisir. Demeure une ultime question : qui disposera du matériel nécessaire pour consulter cette fantastique bibliothèque, cet instrument de travail incomparable ? M'est avis que le coût du disque laisse encore de beaux jours au pavé de papier.

Henri BEHAR.
Université Paris 3
URL5 (INaLF)
CNRS



SOMMAIRE

Introduction	7
par Robert Galisson	
Bernard QUEMEDA	
Présentation	9
Principales publications	13
Bernard QUEMEDA et la linguistique appliquée. Quelques moments d'un parcours – entre 1957 et 1967 –	17
par Daniel Coste	
Le mot « dictionnaire »	31
par Etienne Brunet	
Des dictionnaires « de langue » aux inventaires d'usage	53
par Maurice Tournier	
D'une révolution à l'autre, les caprices de l'« ennui »	61
par Eveline Martin	
Le « Trésor de la langue française (TLF) », trente ans après ; bilan et perspectives	75
par Gérard Gorcy	
Reconnaissance des emplois à l'aide d'un dictionnaire électronique	89
par Gaston Gross	
Dictionnaires-machine et lexicométrie	99
par Pierre Lafon	
Dictionnaires socio-politiques en révolution	111
par Annie Geoffroy	
Les dictionnaires d'auteur Du pavé au disque compact	123
par Henri Béhar	
Revue française du XX ^e siècle en dictionnaire de littérature	131
par Danielle Bonnaud-Lamotte	
A propos d'un nouveau dictionnaire de sigles	139
par Danielle Candel	
Présentation d'un nouveau type de dictionnaire : le dictionnaire explica- tif et combinatoire du français contemporain – DEC –	155
par André Clas et Igor Mel'čuk	
Initiation pédagogique au DEC	161
par Yves Gentilhomme	
Dicopeda Buffa ou L'apprentissage du dictionnaire en se jouant	175
par Jean-Luc Descamps	
Etrange outil pour étrangers : un dictionnaire des noms de marques communs	191
par Robert Galisson	